



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Mai 2025

Synthèse mensuelle au 1^{er} juin 2025

Entre orages et fortes températures

Le mois de mai présente des précipitations inégalement réparties entre le sud et le nord du bassin, avec de forts orages au sud. Les cumuls mensuels restent déficitaires sur la majorité du territoire. Seuls ceux du centre du bassin sont proches des normales à excédentaires. Les pluies efficaces présentent le même constat. L'enneigement a majoritairement disparu. L'humidité des sols décroît légèrement. Les débits des cours d'eau se sont maintenus au-dessus des objectifs. L'hydraulicité est en baisse, se rapprochant de la moyenne. Le remplissage des réserves de soutien d'étiage suivies est satisfaisant. La situation des eaux souterraines est également favorable. Les stations d'observation du réseau ONDE ne présentent pas de dégradation précoce. Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} juin. La situation pouvant évoluer rapidement, elle est suivie attentivement.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

| | | | |
|--|---|-----------------------------------|----|
| Synthèse..... | 2 | Hydraulicité..... | 9 |
| Précipitations mensuelles..... | 3 | Débits | 10 |
| Rapport aux normales des précipitations..... | 4 | Réserves en eau..... | 13 |
| Pluies efficaces..... | 5 | Niveau des eaux souterraines..... | 15 |
| Indicateur d'humidité des sols..... | 6 | Ecosystèmes aquatiques..... | 16 |
| Enneigement..... | 7 | Arrêtés de restriction..... | 18 |
| Débits journaliers et débits de référence..... | 8 | Glossaire..... | 19 |



Au début du mois de mai, les perturbations apportent des cumuls significatifs notamment sur le sud du bassin. La dernière semaine atteint des pics de chaleur provoquant des orages sur les départements du littoral.

Malgré ces orages, les cumuls sont déficitaires sur le nord du bassin et sur la chaîne des Pyrénées. Ailleurs, les précipitations sont proches de la normale ou excédentaires.

Le bilan de la saison hydrologique est globalement à l'équilibre à l'échelle du bassin.

En lien avec les cumuls de précipitations, les pluies efficaces sont négatives au nord. Au sud, le bilan hydrique est compris entre un léger déficit et un excédent plus important.

Depuis le mois de septembre 2024, les pluies efficaces ont apporté jusqu'à 400 mm sur une diagonale de la Charente au Tarn et à la Haute-Garonne. De part et d'autre de cette diagonale, le bilan hydrique est supérieur, jusqu'à plus de 1 000 mm.

L'indice d'humidité des sols décroît légèrement malgré les épisodes orageux des 4, 10 et 19 mai.

Concernant le manteau neigeux, seuls les versants nord au-dessus de 2500 m restent enneigés avec 45 cm (ouest des Pyrénées) jusqu'à 120 cm en Ariège.

L'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des débits objectifs d'étiage, ce qui est normal à cette saison.

L'évolution de l'hydraulicité se rapproche des valeurs moyennes, avec une tendance à la baisse hétérogène sur le bassin mais seulement 20 % (12/64) des débits mensuels sont inférieurs à 80 % des débits moyens mensuels.

Les taux de remplissage des réserves hors ouvrages hydroélectriques débutent la campagne dans les moyennes de saison, satisfaisantes, à 97,5 % sur le bassin Adour-Garonne. Ce taux continue d'augmenter par rapport au mois dernier avec environ 2 % d'amélioration. En juin 2024, les retenues avaient un taux de remplissage à 88,2 %, soit 9 % de moins.

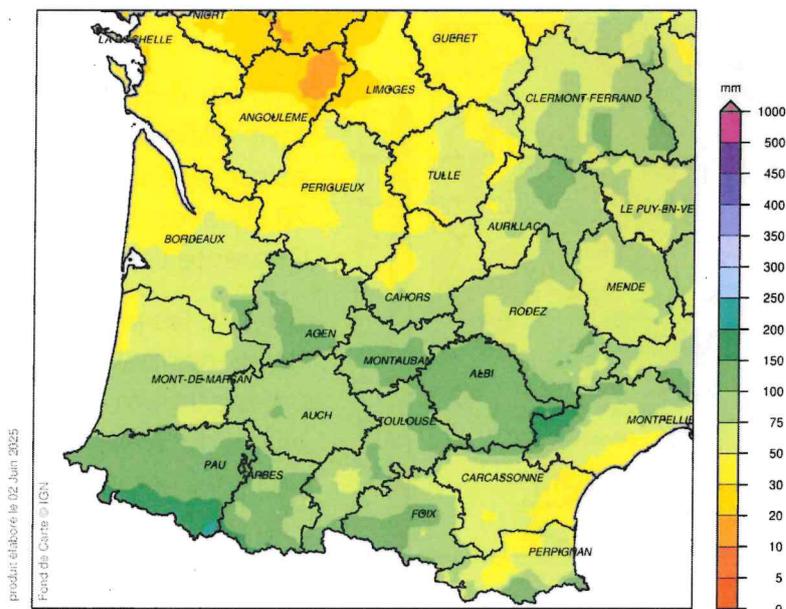
Les eaux souterraines présentent une situation favorable bien qu'en retrait par rapport à l'an dernier, et bien plus satisfaisante qu'en 2022 et 2023.

Les stations suivies dans le réseau ONDE présentent une situation favorable à la fin du mois de mai avec 99 % des stations suivies présentant un écoulement visible. Cette situation est similaire à 2024 et améliorée par rapport à 2022 et à 2023.

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} juin.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Mai 2025



Précipitations de mai 2025

Le mois de mai présente un cumul de précipitations réparti de manière hétérogène entre le nord et le sud.

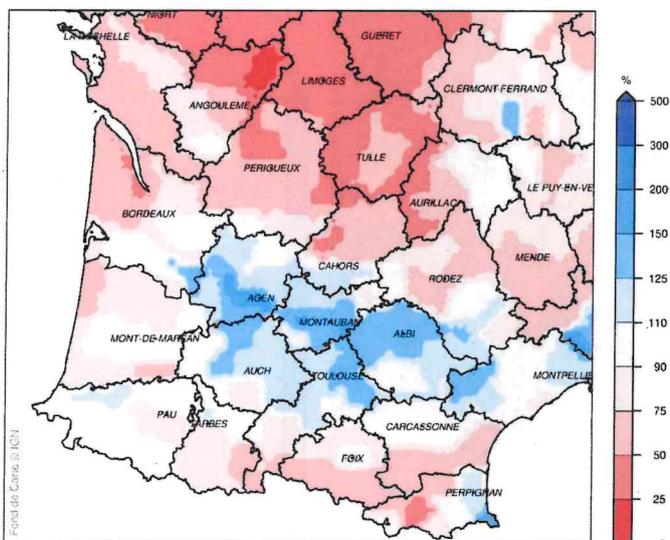
Le temps est perturbé et instable du 1^{er} au 22 mai avec des orages quasiment quotidiens, en particulier les 4, 10 et 19 mai avec des dégradations orageuses importantes.

Le 4, des orages éclatent sur la moitié sud-est du bassin arrosant de manière hétérogène, avec 67 mm à Muret (31) et 58 mm à Cos (09). Le 10, une dégradation orageuse, remontant d'Espagne, circule sur la moitié ouest du bassin avec là encore d'importants cumuls de pluie par endroits (63 mm à Grignols (33)). Enfin, le 19 mai, une nouvelle salve orageuse se met en place sur la moitié sud du bassin avec des cumuls de pluie importants et hétérogènes.

Du 23 au 30, les conditions sont anticycloniques avec une hausse notable des températures du 29 au 31 mai et un pic le vendredi 30 mai où les maximales atteignent les 33 à 37°C. Les 30 et 31 mai, des orages éclatent à nouveau sur les départements du littoral.

Rapport aux normales des précipitations

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Mai 2025



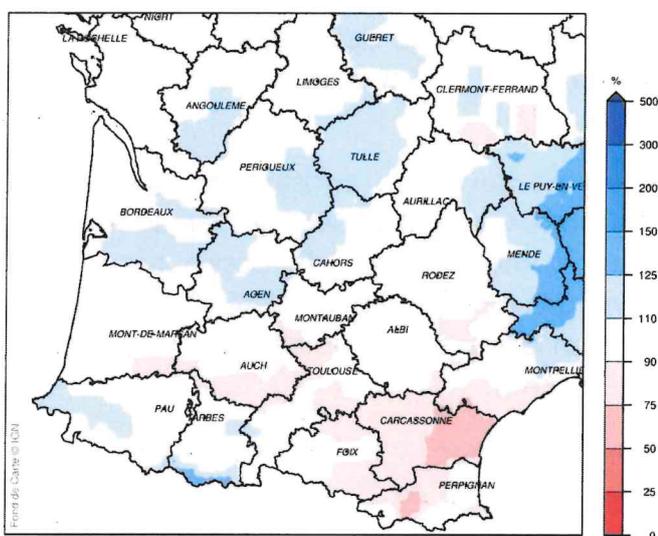
Rapport à la normale des précipitations de mai 2025

Pour ce mois de mai 2025, les cumuls sont déficitaires sur le nord du bassin et sur la chaîne des Pyrénées de 40 à 70 % avec un déficit maximal sur la Charente Limousine.

Ailleurs, les précipitations sont proches de la normale ou excédentaires avec un maximum situé sur une diagonale allant du Lot-et-Garonne au Tarn avec un excédent entre 70 et 120 %.

Rapport à la normale des précipitations de septembre 2024 à mai 2025

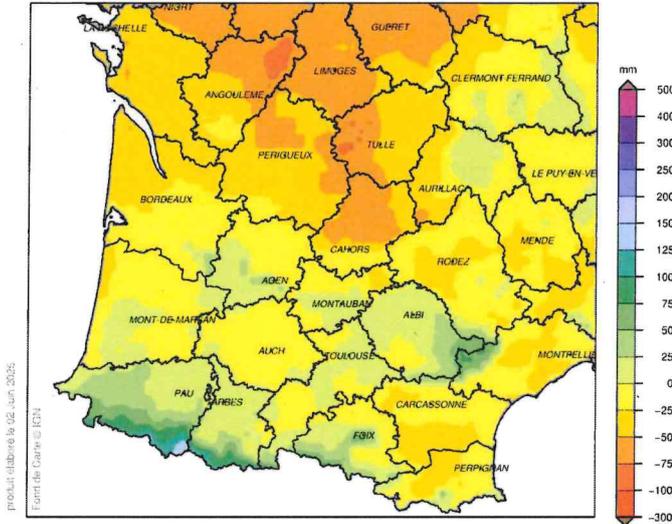
Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique



Le bilan de la saison hydrologique est globalement à l'équilibre à l'échelle du bassin. Dans le détail, on observe un léger déficit de 10 % par endroits en Occitanie tandis que la région Nouvelle Aquitaine affiche un excédent de 10 à 25 % localement.

Pluies efficaces de mai 2025

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Mai 2025

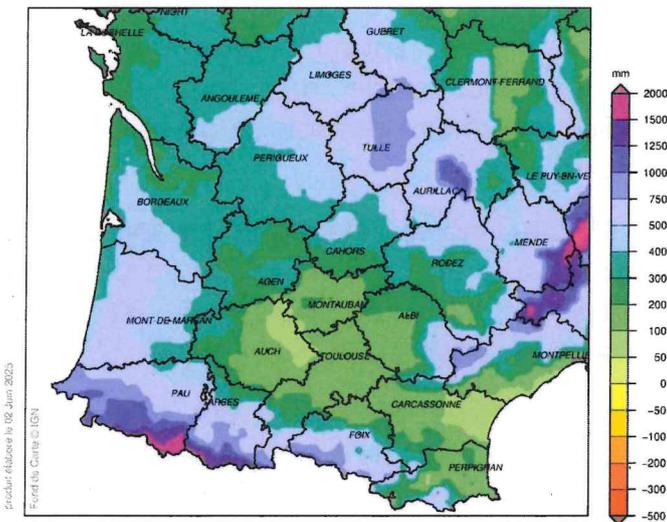


Au nord du bassin, le bilan hydrique est négatif de 25 à 75 mm avec un minimum observé sur la Charente Limousine et le bassin de Brive.

Au sud, le bilan hydrique est compris entre +/- 25 mm, voire jusqu'à 75 mm sur les monts de Lacaune et le relief pyrénéen (jusqu'à 125 mm sur la montagne Béarnaise).

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2024 à Mai 2025

Pluies efficaces de septembre 2024 à mai 2025

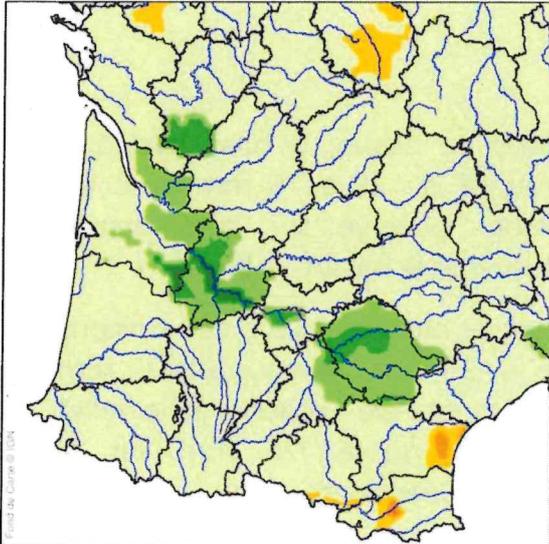


Depuis le mois de septembre 2024, le bilan hydrique est positif de 50 à 400 mm dans une diagonale allant de la Charente au Tarn et à la Haute-Garonne.

De part et d'autre de cette diagonale, le bilan hydrique est positif de 400 à 1000 mm, voire jusqu'à 1500 à 2000 mm sur la montagne béarnaise et sur le relief de Bigorre.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décennie de mai 2025

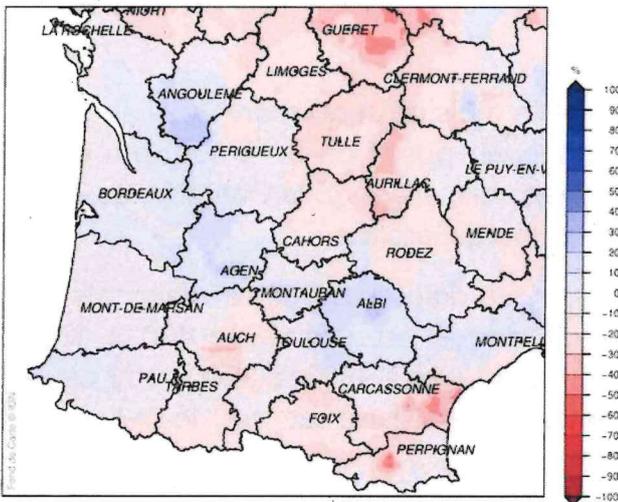
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Mai 2025 - décennie 3



Depuis le 1^{er} mai, l'indice d'humidité des sols décroît légèrement malgré des hausses durant les épisodes orageux des 4, 10 et 19 mai.

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} Juin 2025

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} juin 2025

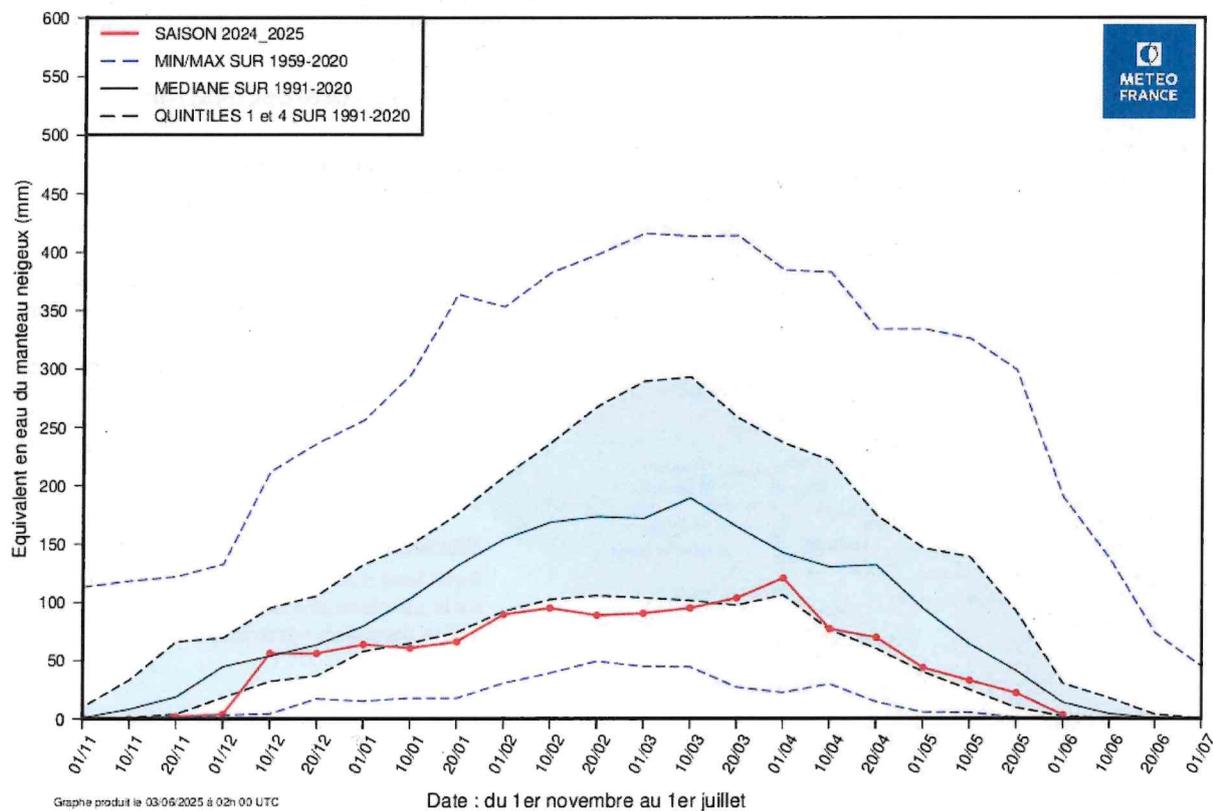


Les conditions anticycloniques de la dernière décennie de mai font passer l'indice d'humidité des sols en dessous de la normale.

Au 1^{er} juin, l'indice d'humidité des sols est inférieur à la normale sur le Lot, le Gers, l'Ariège et l'Aveyron de 10 à 30 % davantage sur la Creuse.

Ailleurs, l'indice d'humidité des sols est proche de la normale (entre +/- 10 %) voire supérieur sur le sud de la Charente, le Lot-et-Garonne et le Tarn de 10 à 30 %.

**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**

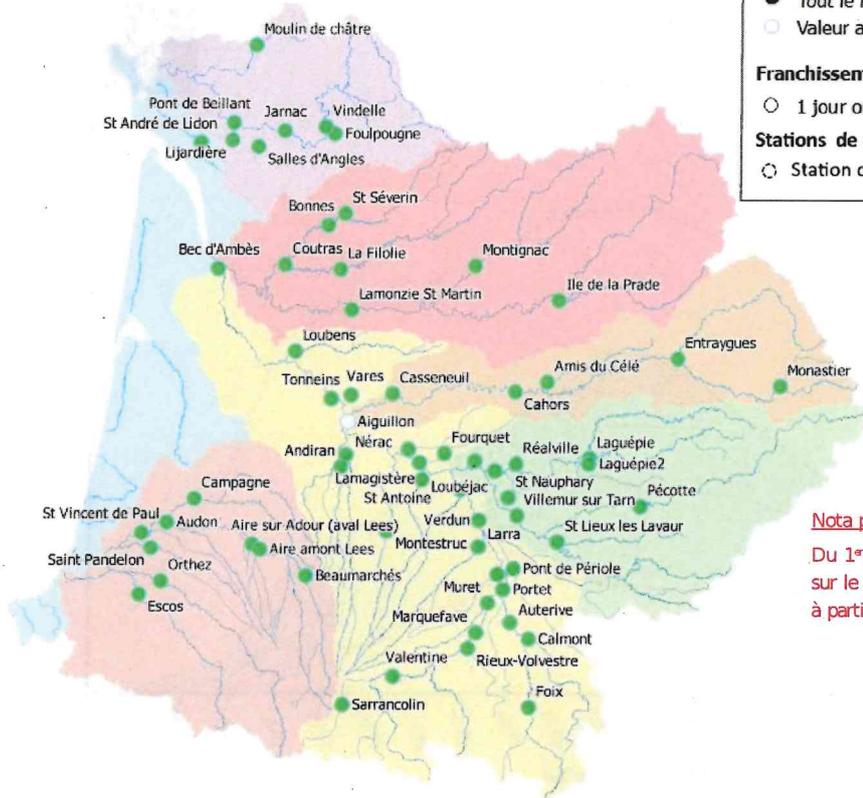


Au 1^{er} juin, seuls les versants nord (au-dessus de 2 500 m) demeurent enneigés avec 45 cm (à l'ouest des Pyrénées) jusqu'à 120 cm en Ariège.

Ainsi, l'anomalie de l'épaisseur du manteau neigeux est de 75 % à 100 %. L'équivalent en eau du manteau neigeux s'échelonne de 10 mm en Ariège et Pyrénées Atlantiques à 100 mm sur la Haute-Garonne et les Hautes-Pyrénées.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

Mai 2025



| | |
|---|---|
| Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : QMJ < DOE <ul style="list-style-type: none"> ● 0 jour ● ≤ 5 jours ● 6 à 15 jours ● > 15 jours ● Tout le mois ○ Valeur absente | Tendance de la situation par rapport au mois précédent <ul style="list-style-type: none"> ↗ Hausse ↘ Baisse ○ Stable ou absence de données le mois précédent |
| Franchissement du débit de crise (DCR) : QMJ < DCR <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 jour ou plus | |
| Stations de calculs associés au système Neste <ul style="list-style-type: none"> ○ Station de calcul | |

Nota :

Cette carte montre la comparaison du débits moyens journaliers (QMJ) avec la valeur du DOE.

Cette représentation de la situation diffère de l'indicateur de satisfaction du DOE inscrit dans le SDAGE. Ce dernier est analysé annuellement.

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} Lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

L'ensemble des points nodaux du bassin est resté au-dessus des valeurs de débits d'objectif d'étiage et ce durant tout le mois de mai, ce qui est attendu pour la saison.

Mai 2025

- Aucune valeur
- Rapport < 20%
- 20% ≤ Rapport < 40%
- 40% ≤ Rapport < 80%
- 80% ≤ Rapport < 120%
- 120% ≤ Rapport < 200%
- Rapport ≥ 200%
- Station sans référence

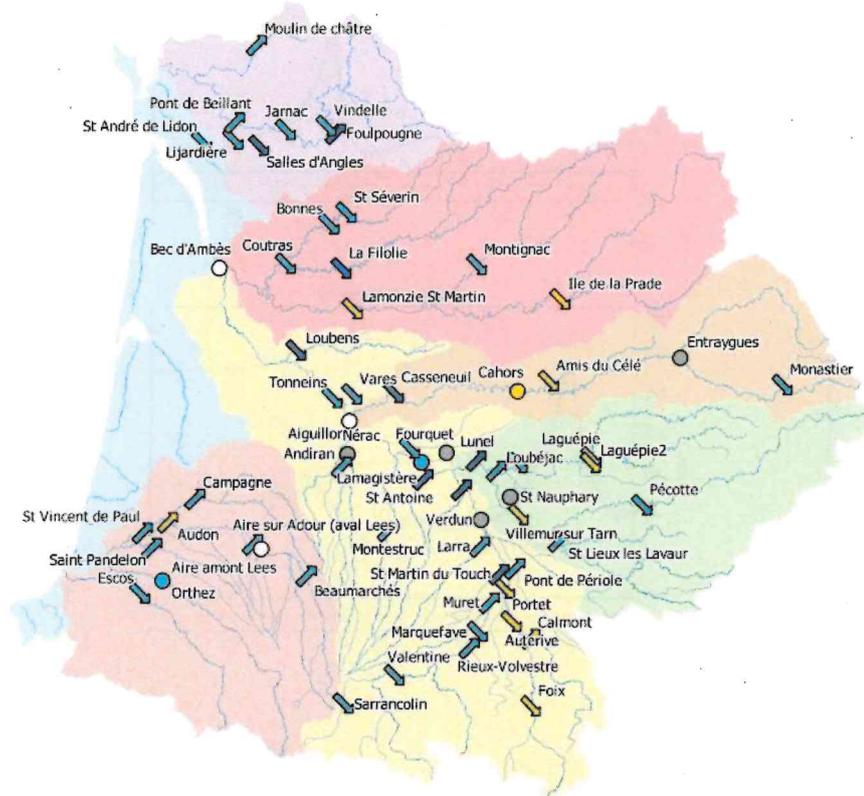
Evolution de l'hydraulicité par rapport au mois précédent :

- ↗ Hausse
- ↘ Baisse
- Stable ou absence de données le mois précédent

Nota sur les données insuffisantes :

L'absence de données sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les périodes de retour.

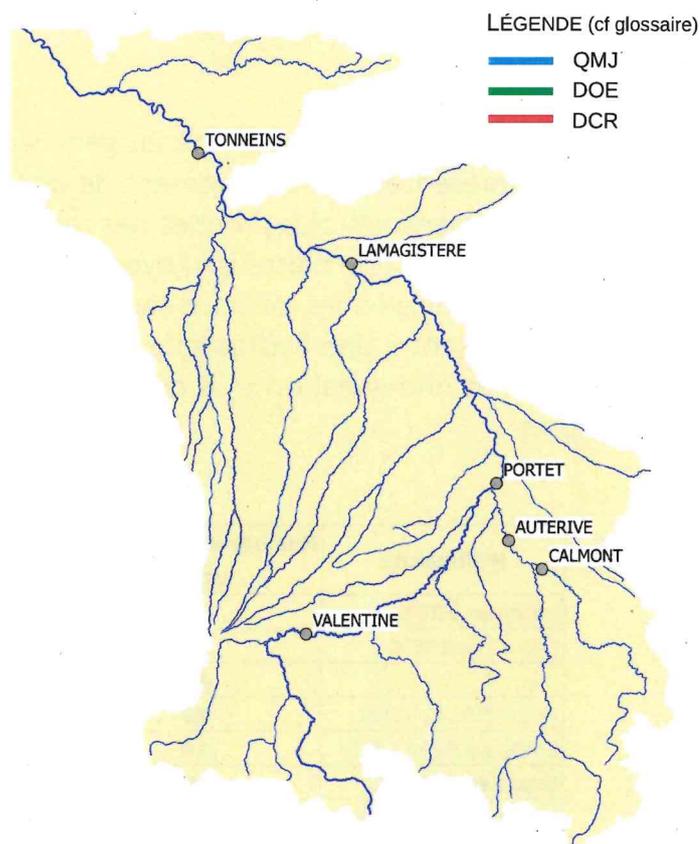
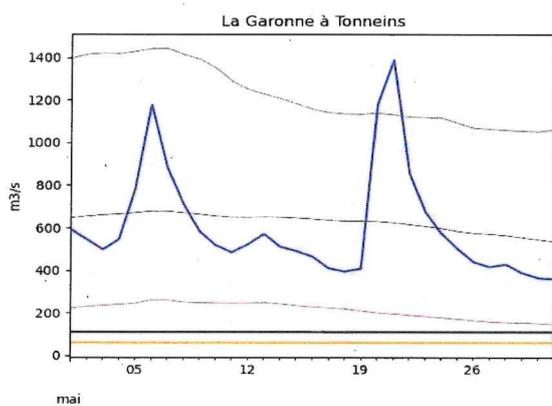
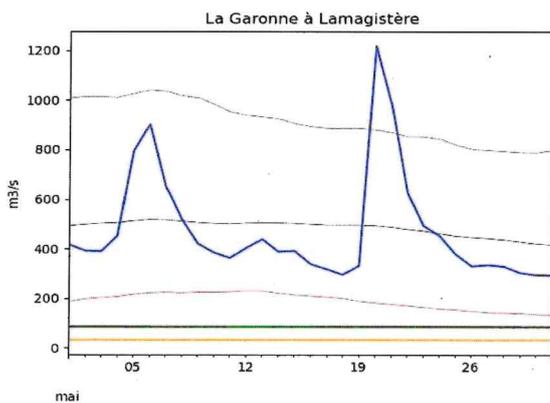
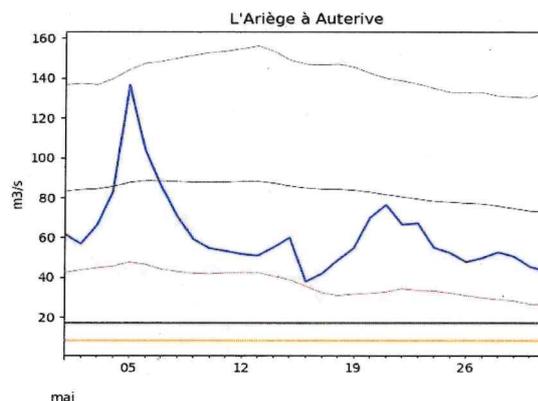
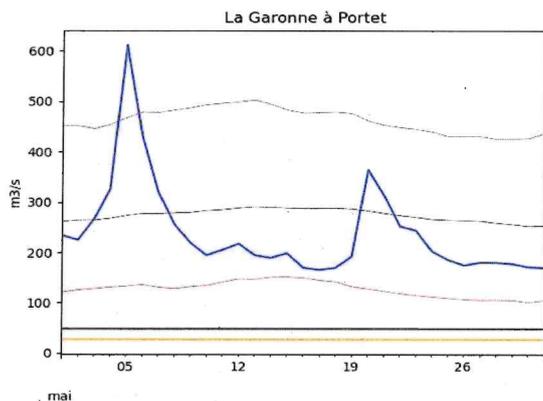
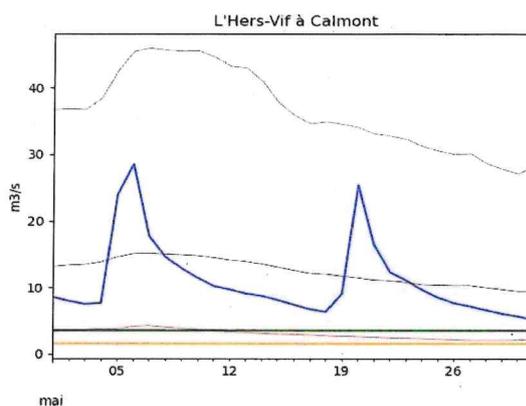
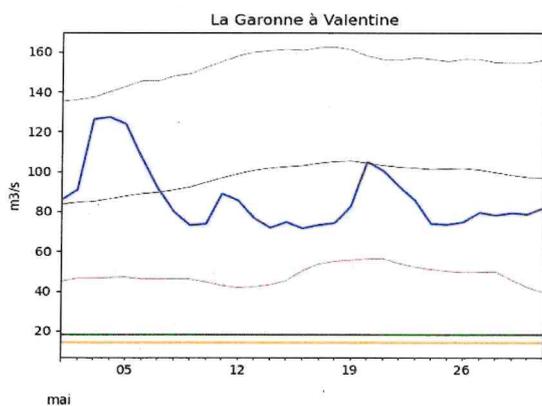
Définition hydraulicité : Rapport du débit mensuel à sa moyenne interannuelle.



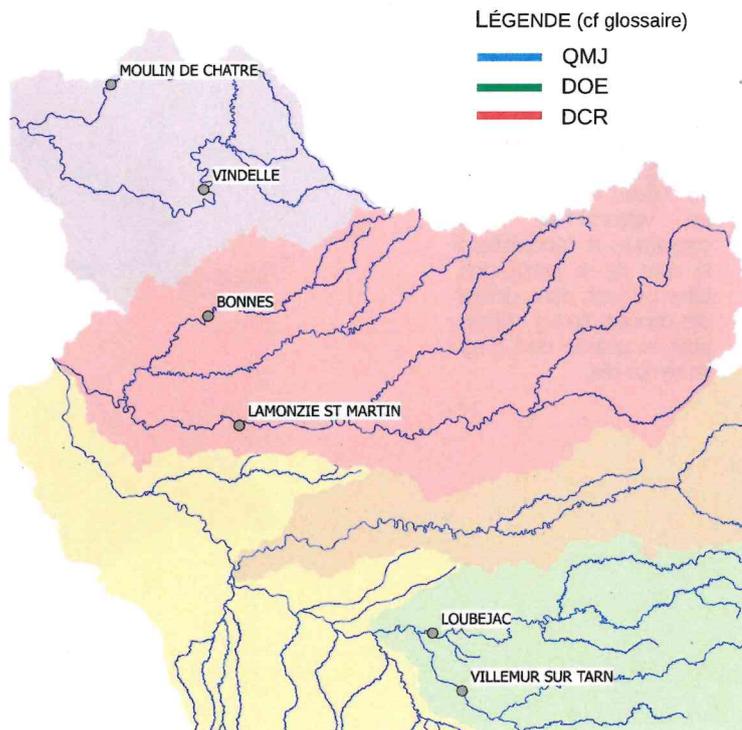
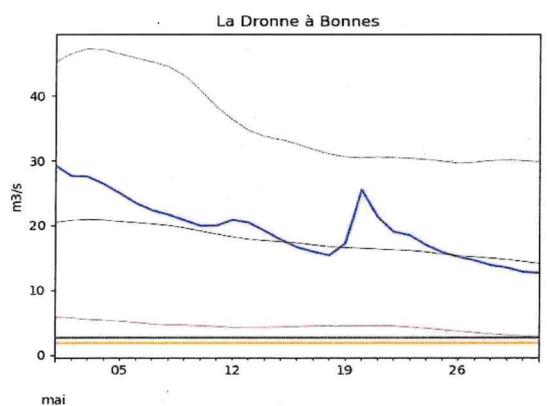
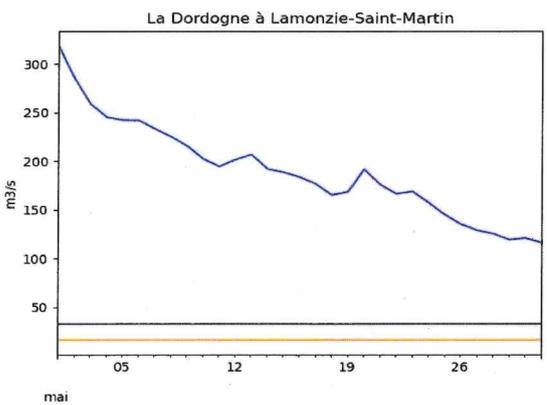
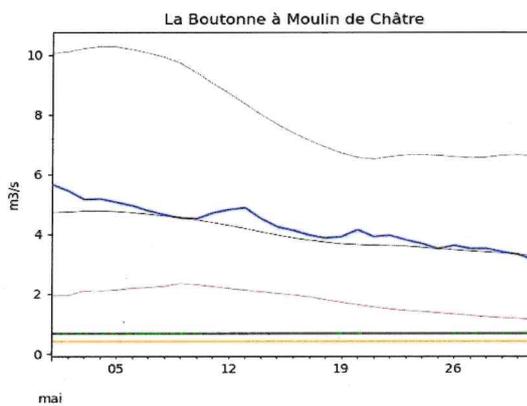
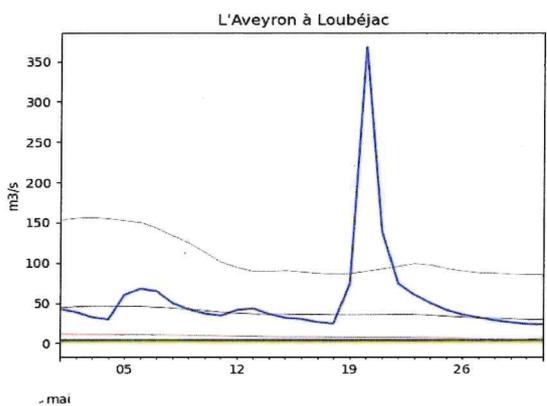
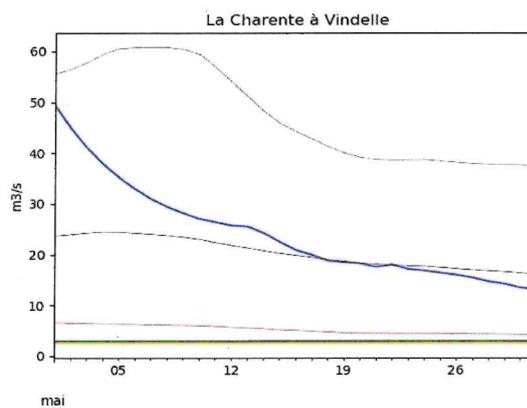
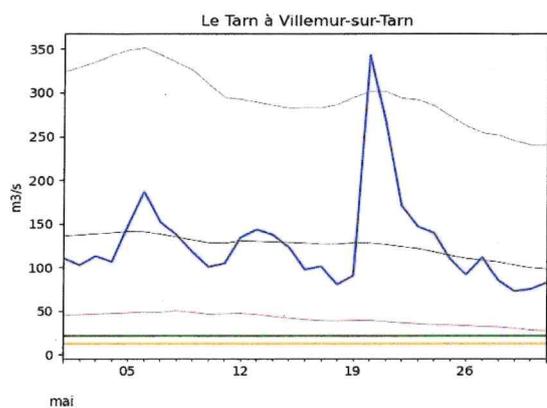
L'évolution de l'hydraulicité est hétérogène sur le bassin avec seulement 8 stations sur 62 qui présentent un changement de classe. On relève une tendance au retour à des débits mensuels plus proches des moyennes (80 à 120 %). Les sous-bassins les plus impactés par une baisse de l'hydraulicité sont : la Dordogne, le Lot, le Tarn et l'Aveyron. Parmi eux, les cours d'eau de l'Ariège, de la Dordogne et l'amont de l'Aveyron passent à une hydraulicité inférieure à 80 %. Les sous-bassins Garonne et Charente ont une variation plus contrastée et l'Adour a des stations globalement en hausse.

| Hydraulicité | Nombre de stations au 1er mai | Nombre de stations au 1er juin | Différence |
|---------------------------|-------------------------------|--------------------------------|------------|
| Inférieur à 20% | 0 | 0 | 0 |
| Entre 20 et 40% | 0 | 0 | 0 |
| Entre 40% et 80% | 19 | 12 | -7 |
| Entre 80% et 120% | 22 | 35 | 13 |
| Entre 120% et 200% | 14 | 9 | -5 |
| Supérieur à 200% | 3 | 0 | -3 |
| Absence de données | 4 | 6 | 2 |
| Total | 62 | 62 | 0 |

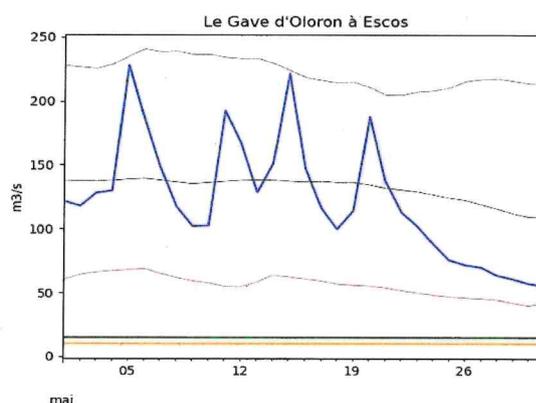
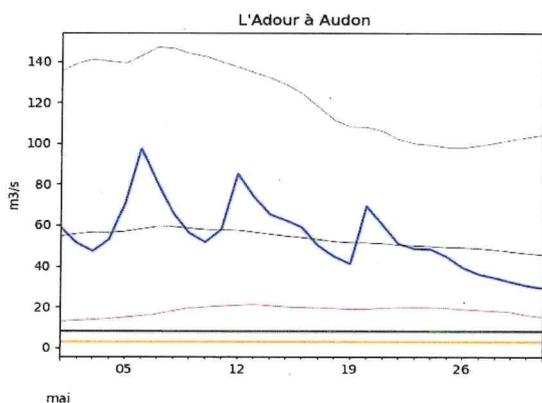
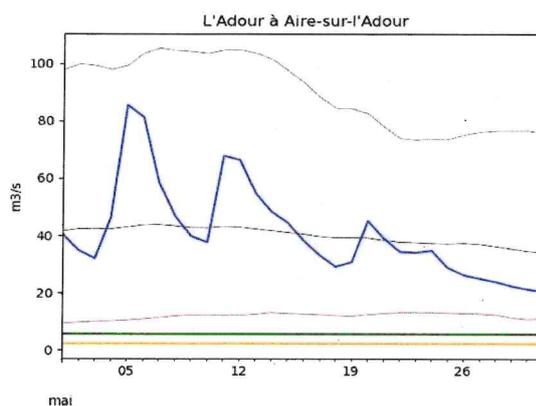
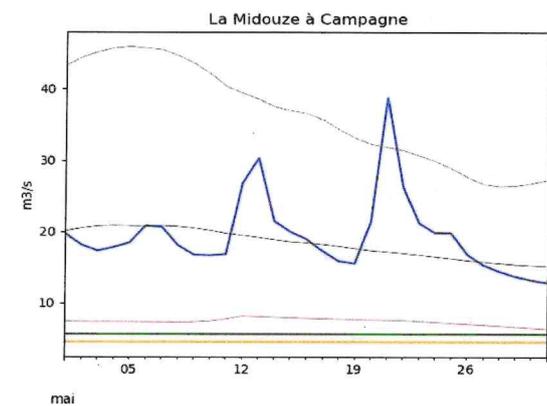
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

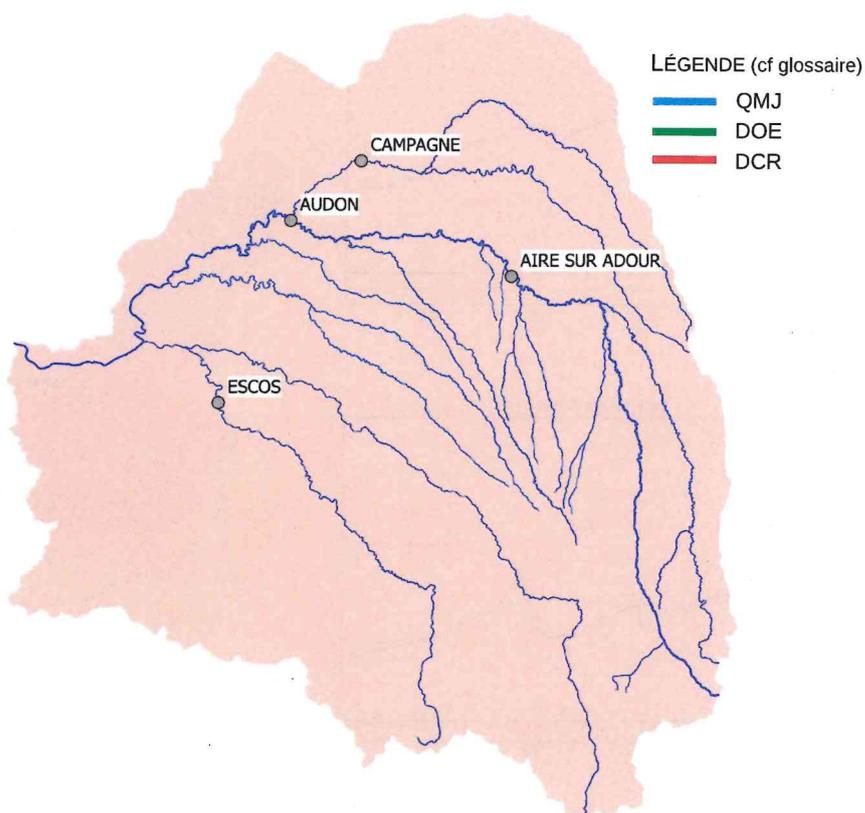


Débits journaliers – Axe Adour

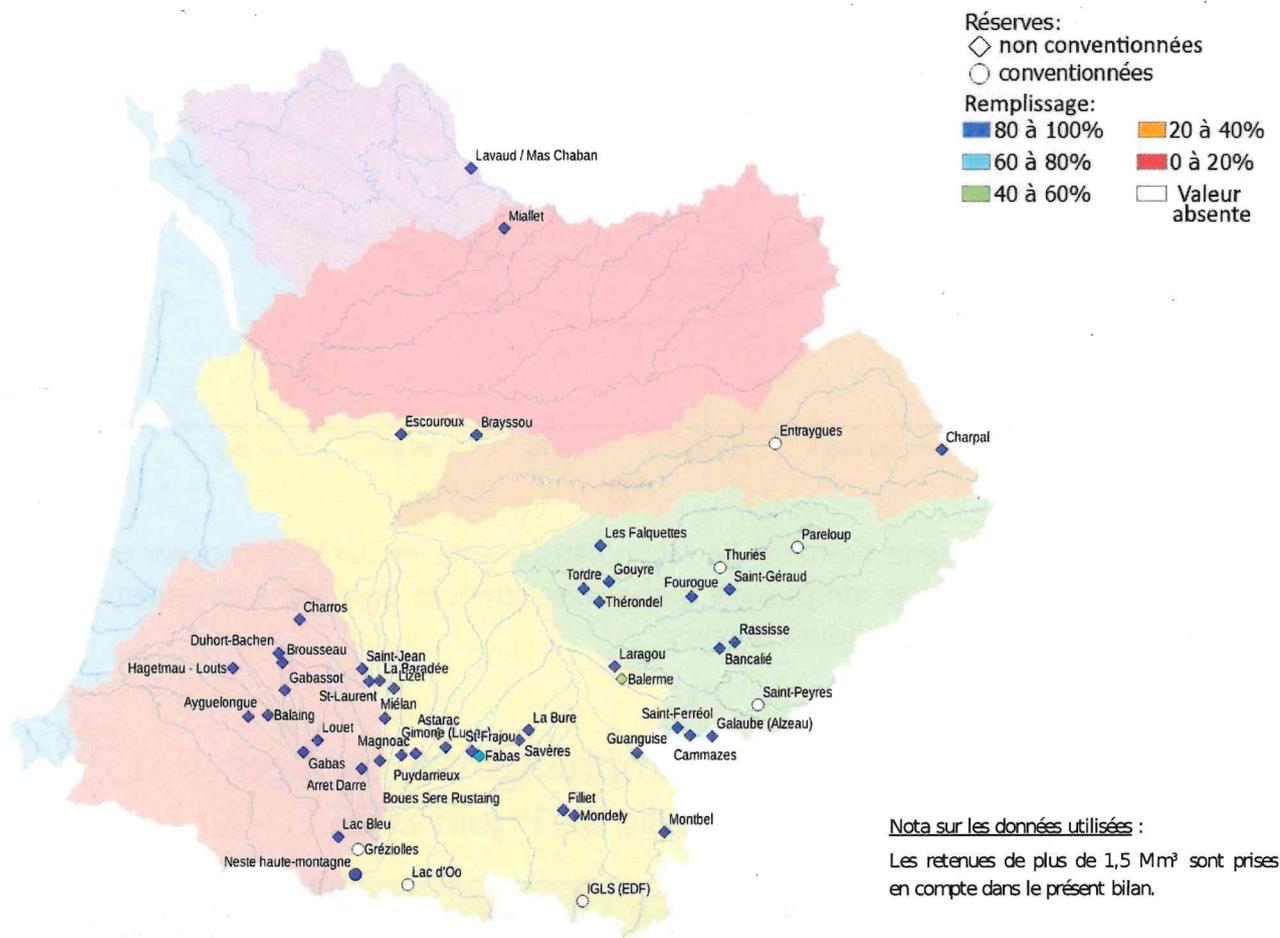


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages conventionnés et non conventionnés au 1^{er} juin 2025



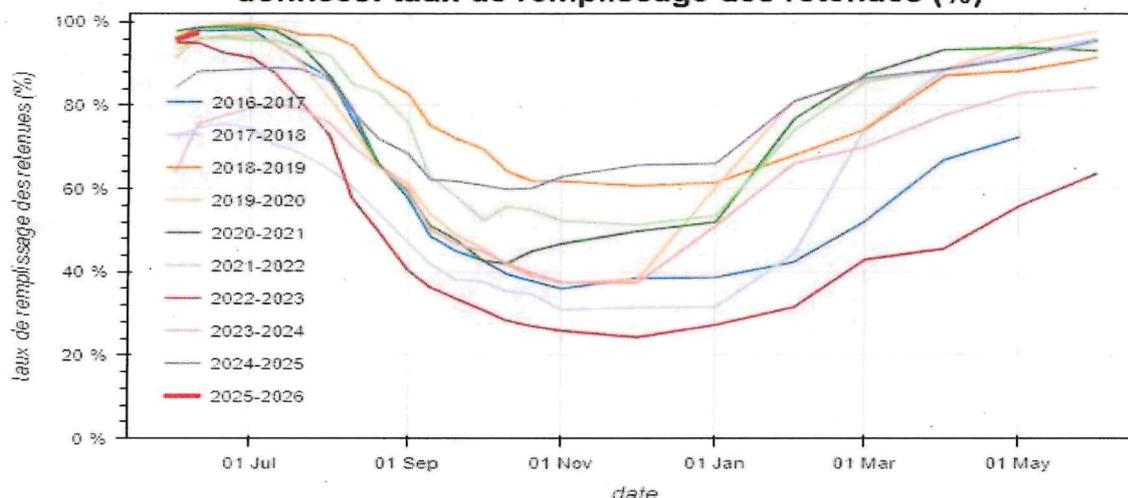
L'ensemble des retenues du bassin a un taux de remplissage supérieur à 80 %, sauf la retenue de Balermes sur le Girou qui a un taux de remplissage à 53 %. Ce taux de remplissage est dû à la réalisation de travaux sur l'ouvrage.

Une grande majorité des retenues (25 sur 46) a un taux de remplissage à 100 %. Les retenues les plus volumineuses du bassin, Montbel et la Ganguise sont respectivement remplies à 93 et 97 %. La situation est confortable pour la saison, mais est à surveiller sur la durée de l'étiage.

La première convention concernant les ouvrages hydroélectriques rentre en vigueur au 1^{er} juin. Cette dernière concerne les réserves du système Neste Haute-Montagne. Leur taux de remplissage est de 100 % à cette date.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention
données: taux de remplissage des retenues (%)



Le début de campagne démarre de façon satisfaisante et dans les moyennes de saison avec un taux de remplissage global des retenues suivi dans ce bulletin à 97,5 % sur tout le bassin Adour-Garonne.

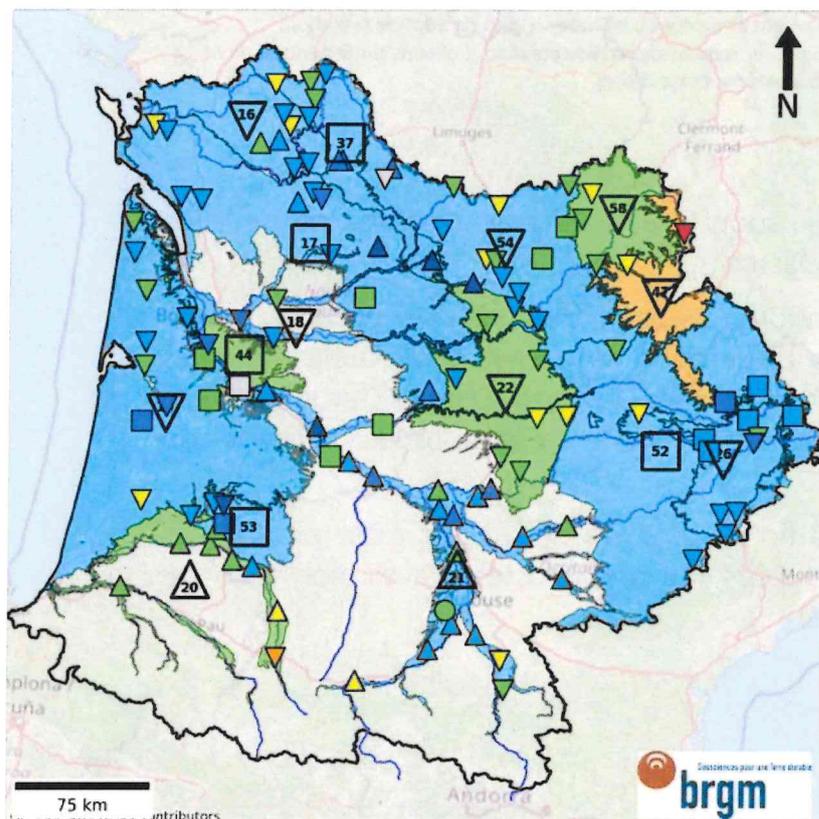
Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} juin 2025

| Sous-bassin (hors réserves sous convention) | Taux de remplissage 1er juin 2025 (%) | Taux de remplissage 1er juin 2024 (%) | Taux de remplissage 1er mai 2025 (%) |
|--|--|--|---|
| Adour | 98,8% | 96,3% | 97,6% |
| Charente | 100,1% | 100,7% | 99,5% |
| Dordogne | 100,0% | 100,0% | 100,3% |
| Garonne | 95,1% | 70,1% | 90,7% |
| Lot | 100,0% | 100,0% | 100,0% |
| Système Neste | 98,6% | 98,4% | 98,2% |
| Tarn-Aveyron | 98,6% | 98,2% | 98,7% |
| Total non conventionné | 97,5% | 88,2% | 95,7% |
| Total conventionné | 100,00 % | 100,00 % | |

Les taux moyens de remplissage par sous-bassin sont tous supérieurs à 98 % sauf pour la Garonne, seule exception avec un niveau de remplissage satisfaisant à plus de 95 %.

Globalement, les retenues non conventionnées du territoire sont remplies à 97,5 %. Ce taux est en augmentation par rapport au mois dernier avec environ 2 % d'amélioration. En juin 2024, les retenues avaient un taux de remplissage à 88,2 %, soit 9 % de moins.

Mai 2025



Source : BRGM

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- G16 - Nappes des calcaires du Jurassique moyen et supérieur des Charentes
- G17 - Nappes des calcaires crétacés du Périgord et du bassin Angoumois
- G18 - Nappes alluviales de la Garonne aval, de la Dordogne et de leurs principaux affluents
- G19 - Nappes des formations plioquaternaires du bassin aquitain
- G20 - Nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau
- G21 - Nappes alluviales de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- G22 - Nappe des calcaires jurassiques karstifiés des Causses du Quercy et de leurs bordures
- G26 - Nappes des calcaires jurassiques karstifiés des Grands Causses et de la bordure cévenole
- G37 - Nappes des calcaires jurassiques de la Brenne et du Poitou et karst de la Rochefoucauld
- G44 - Nappes des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers
- G47 - Nappes des formations volcaniques du Massif Central
- G52 - Nappes du socle des Cévennes, de Margeride, de Ségala et de la Montagne noire
- G53 - Nappes des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac
- G54 - Nappes du socle du plateau du Limousin et de la Charaigeraie
- G58 - Nappes du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches

Les nappes réactives des Causses du Quercy et du socle de l'est du bassin, qui avaient le plus bénéficié d'une recharge fortement excédentaire en avril, retrouvent des niveaux plus conformes à la normale.

Si, à l'approche de l'été, la situation à l'échelle du bassin est un peu moins favorable que l'an dernier, elle reste néanmoins bien plus favorable que 2022 et 2023, avec donc les seules formations volcaniques à présenter des niveaux inférieurs à la moyenne, même si la situation peut également rapidement changer sur les autres nappes réactives en cas de déficit de précipitations dans les mois à venir.

Plus précisément, le mois de mai se caractérise par :

- 17 % de niveaux hauts (13 %) ou très hauts (4 %) ;
- 37 % de niveaux modérément hauts ;
- 30 % de niveaux autour de la moyenne ;
- 13 % de niveaux modérément bas ;
- 2 % de niveaux bas (1 %) ou très bas (1 %).

Ecosystèmes aquatiques – Observatoire national des étiages

Rappel : l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

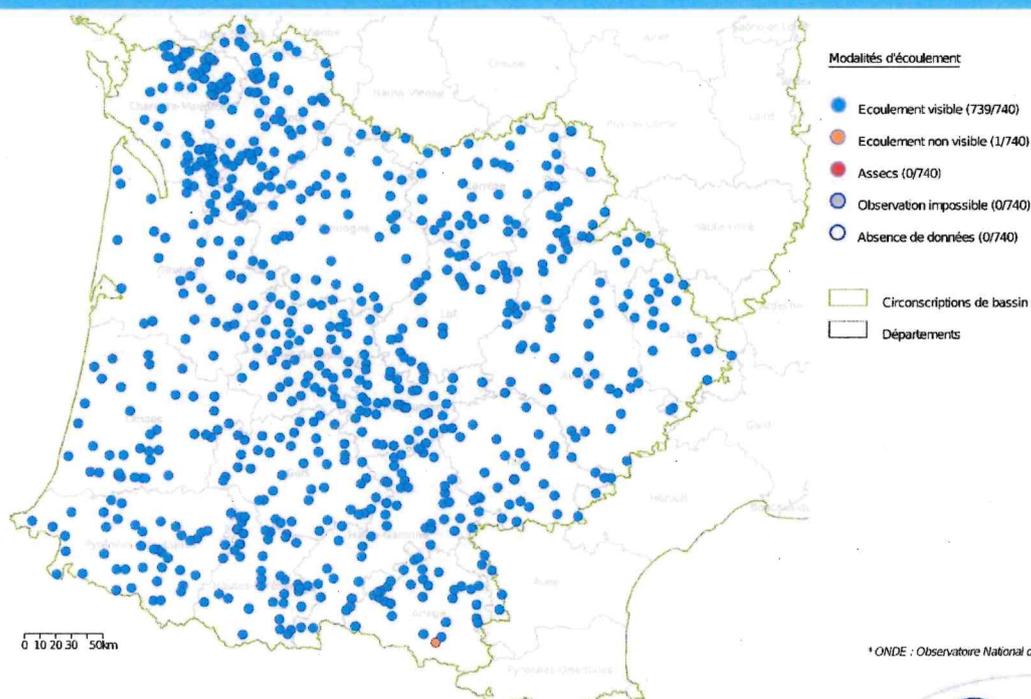
Au 1er juin, la situation hydrologique superficielle apparaît satisfaisante pour les milieux aquatiques situés en tête de bassin.

En effet, la grande majorité des stations ONDE suivies présente un écoulement visible, avec seulement 13 stations présentant un écoulement faible (dans les départements de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Haute-Garonne, Deux-Sèvres et Tarn-et-Garonne). Une seule station ONDE présente un écoulement non visible (département de l'Ariège).

La situation est donc favorable à la fin de ce mois de mai, et assez proche des situations des mois de mai 2014 et 2024 (où aucun assec n'avait non plus été répertorié à cette période de l'année).

Mai 2025

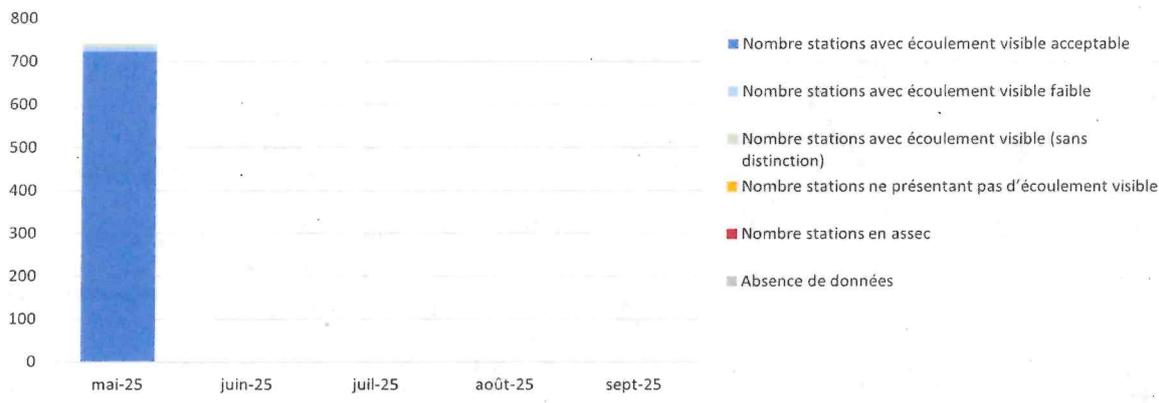
Réseau ONDE* - Situation au 01/06/2025 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Mai 2025 : observations réalisées entre le 22/05/2025 et le 28/05/2025



Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©OFB, 2025 - Date d'impression: 05/06/2025



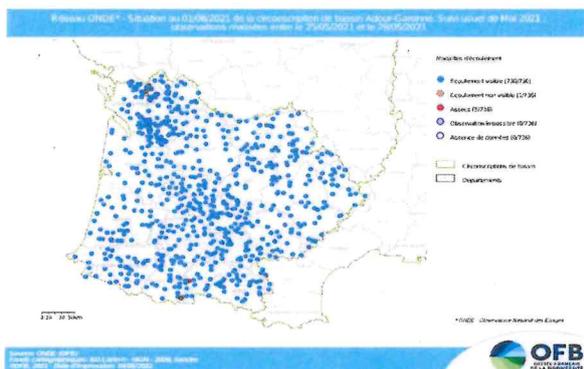
Etat des stations ONDE du bassin Adour-Garonne par mois



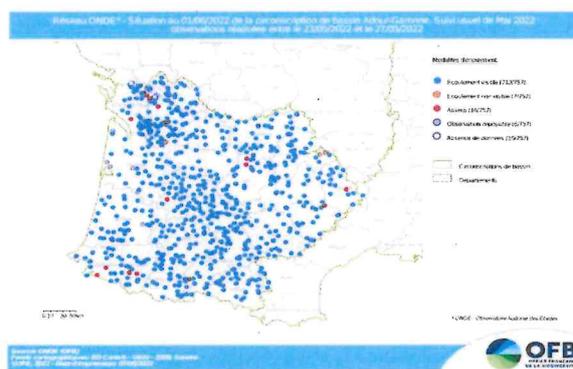
Les stations suivies dans le réseau ONDE présentent une situation convenable à la fin du mois de mai avec 99 % des stations suivies présentant un écoulement visible. Une situation similaire à l'année passée et améliorée par rapport à 2022 et 2023.

Comparaison interannuelle des situations à la même période

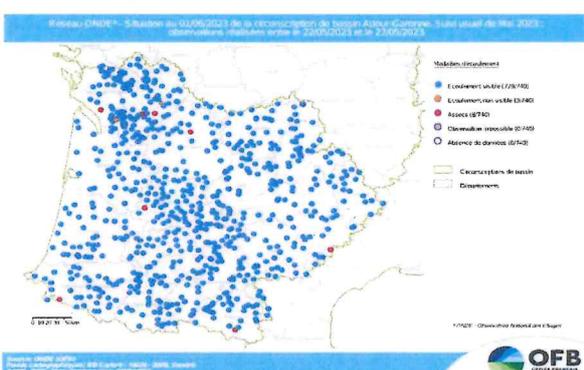
Mai 2021



Mai 2022



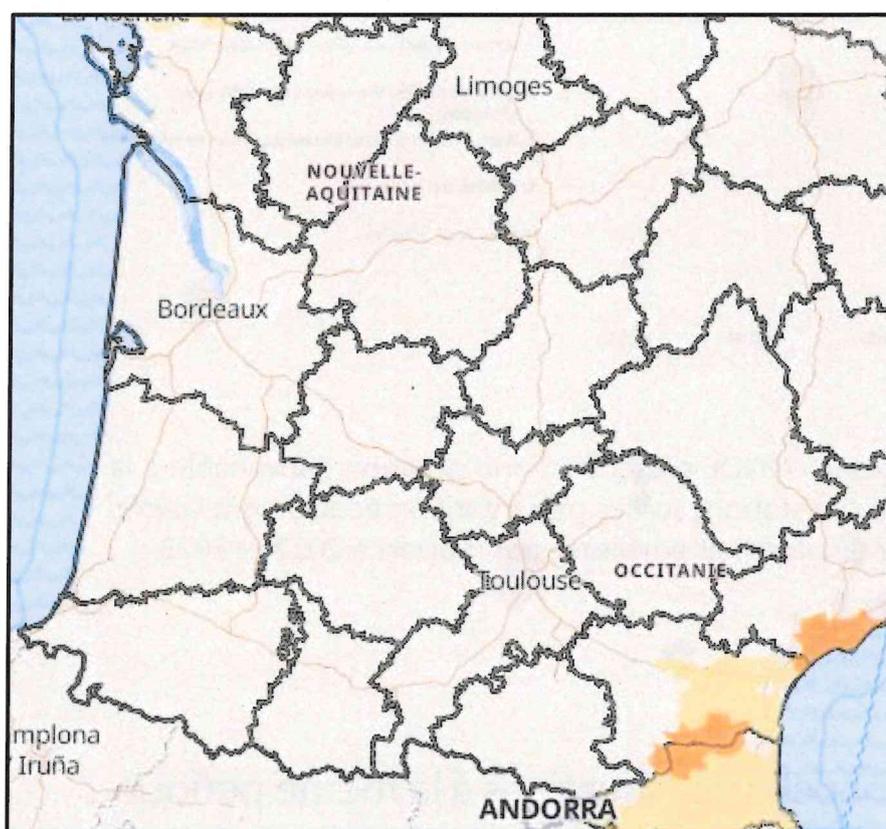
Mai 2023



Mai 2024



Situation au 1^{er} juin 2025



- ◆ Principales villes
- ∨ Cours d'eau
- ∨ Bassins Versants
- ∨ Départements
- Restrictions spécifiques aux eaux superficielles
 - Vigilance
 - Alerte
 - Alerte renforcée
 - Crise
- Restrictions spécifiques aux eaux souterraines
 - ▨ Vigilance
 - ▨ Alerte
 - ▨ Alerte renforcée
 - ▨ Crise

Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

Aucun arrêté de restriction n'est en vigueur sur le bassin Adour-Garonne au 1^{er} juin.

Glossaire

| | |
|--|--|
| QMJ | Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s. |
| VCN10 | Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10. |
| Période de retour | Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec). |
| DOE | Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10. |
| QA | Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil. |
| QAR | Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil. |
| DCR | Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages. |
| Evapotranspiration | Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol. |
| Pluie efficace | Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative. |
| Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels | Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres). |

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr